

RF Département : ALPES-MARITIMES

SIRET 25060149900016

Organisme : Syndicat Mixte « Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes »

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2008

N° 2009- /02.

DELIBERATION

De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance du 30/03/2009

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par **Monsieur Jean THAON**, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de **M. Gilbert MARY, Vice-Président**

Après s'être fait représenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **2008** et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que **Monsieur Jean THAON**, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice **2008**, les finances du syndicat mixte Département/Communes E.D.M.A.M. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de **2008**, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

exercice précédent	2007	2008	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT avec capitalisation	pour mémoire capitalisation	affectations à l'intérieur des sections	RESULTAT GLOBAL
fonctionnement	- 28 633,73	fonctionnement	1 574 399,17	1 628 444,98	54 045,81		- 28 633,73	25 412,08
investissement	7 985,59	investissement	1 277,30	18 383,03	17 105,73		7 985,59	25 091,32
total	- 20 648,14	total	1 575 676,47	1 646 828,01	71 151,54	-	- 20 648,14	50 503,40

DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

(suite)

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice **2008** définitivement closes, et les crédits annulés.

-NEANT-

Fait et délibéré à Nice, le 30 /03 /2009

Ont signé le registre des délibérations:

MM. THAON, CORNIGLION, ESTROS, GINESY, IPPOLITO,
MARY, MANFREDI, MANGIAPAN, MORANI, MORIN, SPINELLI,
VEROLA, VICTOR,
MMES SATTONNET, BRUNN-ROSSO, CHESNAIS, COLLE,
EL HEFNAOUI, FORESTIER, RENAUDO.



Le Président de séance,